

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six septembre à 18H30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

Étaient présents : Mrs Damien **BLANC**, Frédéric **DRAVET**, Roland **DRAVET**, Alain **EYNARD-VERRAT**, Serge **GAUDET**, Mmes Dominique **HAZUCKA**, Mrs Vincent **MAITRE**, Pascal **PESSOZ**, Mmes Elodie **POZIN-ROUX**, Anne-Marie **ROCHE**, M. Franck **ROCHE**

Était absent : M. Michel **LEGER** (pouvoir donné à Pascal **PESSOZ**)

Convocation du : 31 août 2022 - Affichage du : 31 août 2022

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 12

Conseillers présents : 11/ Conseiller représenté : 1

M. Pascal **PESSOZ** a été élu secrétaire de séance.

Appel des conseillers municipaux : Il est constaté à 18H30, la présence effective de 11 conseillers municipaux et de 1 pouvoir (M. Michel **LEGER**). Le quorum est constaté.

Monsieur Pascal **PESSOZ** est désigné secrétaire de la séance du conseil municipal.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2022

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 21 juin 2022, à l'unanimité des membres présents et représentés

DÉCISIONS DU MAIRE

- DEC 2022/007 – Association du Village de la Thuile de Montagny - Convention de mise à disposition de locaux
- DEC 2022/008 - Site Internet

DÉLIBÉRATIONS

DELIBERATION N° 2022-066 : BUDGET COMMUNE 2022 – Décision modificative n° 2

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 2002-067 : BUDGET DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT 2022 – Décision modificative n° 2

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 2022-068 : EMPRUNT AUPRES DU CREDIT MUTUEL SAVOIE-MONT BLANC - BUDGET COMMUNAL 2022

Adoptée à l'unanimité

**DELIBERATION N° 2022-069 : ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57
AU 01 JANVIER 2023**

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 2022-070 : RESTAURATION SCOLAIRE – tarifs pour l'année scolaire 2022/2023

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 2022-071 : MAISONS FLEURIES – montant du prix récompensant les lauréats

Adoptée à l'unanimité

**DELIBERATION N° 2022-072 : TAXE D'AMENAGEMENT - FIXATION DU TAUX DE LA PART
COMMUNALE - ANNÉE 2023**

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 2022-073 : VENTE DE TERRAINS À BATIR AU PLAN

Adoptée à l'unanimité

**DELIBERATION N° 2022-074 : AUTORISATION DE SURVOL DU DOMAINE PUBLIC - PERMIS DE
CONSTRUIRE N° 073 161 22 M 1004**

Adoptée à l'unanimité

**DELIBERATION N° 2022-075 : AUTORISATION DE SURVOL DU DOMAINE PUBLIC - PERMIS DE
CONSTRUIRE N° 073 161 22 M 1005**

Refusée par 7 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS et 2 POUR

DELIBERATION N° 2022-076 : VENTE D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE A M. ALEXANDRE FAVRE

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 2022-077 : ACQUISITION D'UN BIEN SANS MAITRE

Adoptée par 11 VOIX

Mme Anne-Marie ROCHE ne prend pas part ni au débat ni au vote

**DELIBERATION N° 2022-078 : AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE DANS L'INSTANCE INTRODUITE
PAR M GEORGES DRAVET DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE**

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 2022-079 : PROGRAMME DE COUPES DE BOIS – année 2023

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 2022-080 : CONVENTION RASED

Adoptée à l'unanimité

Conformément à la nouvelle loi sur la publicité des actes et à l'article L2125-25 du CGCT, la liste des délibérations remplace le compte rendu du Conseil municipal.

Vous trouverez sur le site Internet de la Mairie le procès-verbal du Conseil ainsi que les délibérations du Conseil municipal du 06 septembre 2022